

# ACTU NEWS ANTIVIRUS, ANTISPAM, CYBER CRIMINALITÉS

## Les dangers des réseaux sociaux

Nous sommes aujourd'hui très nombreux à fréquenter les réseaux sociaux? Patron, voisin ou petit(e) ami(e), tout le monde peut être contacté via au moins un site de réseautage. Face à ce succès, ces plates-formes attirent elles-mêmes les cybercriminels appâtés par un mode de rémunération facile sur le compte d'utilisateurs souvent insouciant.

Les menaces y sont multiples et protéiformes : des messages publicitaires non sollicités habituels jusqu'aux escroqueries plus sophistiquées conçues pour dérober vos données d'identification sur ces réseaux sociaux, voire pour installer une porte dérobée sur votre ordinateur. Une telle attaque peut entraîner le vol de votre patrimoine informationnel ou monétaire, sans oublier qu'elle peut également menacer les individus qui vous entourent. Il est primordial de comprendre que lorsque vous êtes victime de ces criminels, les conséquences ne se limitent pas à vous uniquement, mais peuvent également toucher les personnes de votre entourage, notamment vos amis dans les réseaux sociaux. Afin de vous protéger, vous devez non seulement suivre quelques règles de bases élémentaires, mais également sensibiliser vos amis à cette nouvelle donne.

Attaque contre vos amis : hameçonnage de compte

Perte des données d'identification sans être victime d'une attaque d'hameçonnage

Victime d'un téléchargement à la dérobée

À qui peut-on confier ses données ?

.../...

<http://www.viruslist.com/fr/analysis?pubid=200676223>

Copyright : sergey - 2010-04-27 13:20:24  
Creative Commons Deed

Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.5

Vous êtes libres :

- \* de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public

Selon les conditions suivantes :

Paternité. Vous devez citer le nom de l'auteur original.

Pas d'Utilisation Commerciale. Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Pas de Modification. Vous n'avez pas le droit de modifier, de transformer ou d'adapter cette création.

\* A chaque réutilisation ou distribution, vous devez faire apparaître clairement aux autres les conditions contractuelles de mise à disposition de cette création.

\* Chacune de ces conditions peut être levée si vous obtenez l'autorisation du titulaire des droits.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage privé du copiste, courtes citations, parodie...)

Ceci est le Résumé Explicatif du Code Juridique (la version intégrale du contrat).

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.5/>